

Éléments de synthèse et conclusion

La première partie du rapport dresse un panorama de la population débutante qui va être au moins une fois employée dans le secteur du commerce interentreprises au cours de ses trois premières années sur le marché du travail (soit 50 000 débutants). Cette population apparaît plus diplômée que la moyenne des sortants, **majoritairement issue des niveaux bac+2** sans dominante forte en terme de filière de formation. On note toutefois que les formations industrielles sont plus présentes chez les diplômés de niveau V et les formations de gestion et communication chez les diplômés de niveau bac+2 et plus. **Les trajectoires d'insertion des jeunes passés dans le commerce interentreprises sont plus dense en emploi que celles des jeunes qui trouvent un emploi dans d'autres secteurs du commerce, ce qui témoigne d'une bonne intégration sur le marché du travail.**

En ce qui concerne les professions occupées par ces jeunes à leur entrée dans le secteur du commerce interentreprises, on constate une forte polarisation entre d'un côté des emplois d'ouvriers non qualifiés, surtout dans la manutention, et de l'autre des emplois de professions intermédiaires, et notamment de commerciaux. La répartition des jeunes au sein de cette structure des emplois est fortement corrélée aux niveaux de formation, les plus diplômés ayant majoritairement accès aux emplois intermédiaires. Toutefois, un tiers des ONQ a au moins le niveau bac et la moitié des employés a un niveau bac+2 et plus.

L'observation des statuts d'embauche met en évidence l'utilisation de l'intérim, qui représente près d'un tiers des entrées dans le secteur, et jusqu'à la moitié pour les emplois d'ouvriers non qualifiés.

A la date de la première interrogation des jeunes de la génération 1998 (printemps 2001), **25 500 jeunes sont employés dans le commerce interentreprises, dont 40% toujours dans leur premier emploi.** Ces jeunes salariés sont parmi les plus diplômés de ceux passés par le commerce interentreprises et sont plus souvent sur des postes de professions intermédiaires.

L'examen des mobilités dans la deuxième partie du rapport fournit des éléments de compréhension de la façon dont les jeunes entrent, quittent ou restent dans le secteur, en élargissant l'observation aux cinq années de présence sur le marché du travail. Les entrées se font de façon massive dès la sortie du système éducatif, un tiers des entrées ayant lieu avant le début de 1999. Mais un quart de ces jeunes va quitter le secteur au bout de moins d'un an. Lors de la seconde interrogation de la Génération 98 au printemps 2003, trois-quarts des jeunes employés dans le commerce interentreprises au printemps 2001 sont encore en emploi dans ce secteur. 12% se sont dirigés vers les activités de services, et une proportion similaire vers les activités de l'industrie. Les échanges sont limités mais à solde positif avec les autres secteurs du commerce.

Les jeunes qui restent dans le secteur aux deux dates d'interrogation sont les plus diplômés qui sont entrés de façon dominante sur des statuts de CDI et dans les professions intermédiaires.

Ce premier niveau d'analyse des mobilités des jeunes passés par le secteur du commerce interentreprises fait apparaître un fonctionnement de type marché interne avec une stabilisation de la main-d'œuvre jeune entrée sur des postes de niveau intermédiaire du fait de son niveau de qualification scolaire.

Dans un deuxième temps, lorsqu'on observe les trajectoires de mobilité sectorielle des jeunes, on constate que 30% des jeunes passés par le commerce interentreprises s'inscrivent dans ce profil de stabilisation : embauches en CDI sur des postes de niveau intermédiaire. Une proportion égale de ces jeunes connaît un type de trajectoire plus instable marqué par

l'alternance de périodes d'emploi sous statut intérimaire et de chômage. Une troisième partie des jeunes ont des profils de trajectoires qui font apparaître un passage par le commerce interentreprises avant de rejoindre d'autres secteurs : passage vers les activités de service (20% des jeunes), et passage vers l'industrie (10% des jeunes). Enfin, une petite partie des trajectoires sont marquées par des entrées précoces dans le commerce de détail puis en milieu de parcours, des séquences d'emploi dans le secteur du commerce interentreprises.

Le secteur du commerce interentreprises apparaît comme un secteur mixte pour une main-d'oeuvre débutante de niveau bac +2 et plus, à la fois secteur de stabilisation et secteur de transition vers d'autres activités. Pour ceux ayant un niveau de formation inférieur, le commerce interentreprises est un secteur d'arrivée après des emplois dans les autres secteurs du commerce et un secteur de passage pour les ouvriers non qualifiés débutants, qui alternent situations d'emploi et d'inactivité.

Un dernier aspect de l'étude visait à saisir les conditions de l'intégration des jeunes dans les entreprises du commerce interentreprises. Réalisé sur un échantillon plus petit, ce dernier point n'a pas été traité à un niveau fin d'observation, notamment en différenciant les jeunes selon leur niveau de formation ou les emplois occupés. Toutefois, on constate qu'au regard des autres secteurs d'emploi des débutants, les entreprises du commerce interentreprises ont des pratiques de formation sur le poste à l'embauche légèrement plus développées, il en est de même pour les modifications de statut d'emploi, avec des passages fréquents de l'intérim vers l'emploi sous CDI. Les hausses de salaires sont significatives bien que moins régulières que dans les autres secteurs.

Si 1/5 des jeunes employés dans le commerce interentreprises déclare être à la recherche d'un autre emploi, une large majorité exprime une opinion favorable en terme de réalisation professionnelle (plus de 70%) et de niveau de salaire (plus de 60%). Enfin, ils sont plus de la moitié à considérer que leur emploi est en adéquation avec leur formation initiale.